

MODALITES DE SAISIE DU PAVE POUR PRESENTATION EN COMITE TECHNIQUE PLIE

Lorsqu'une situation de prolongation au-delà des 6 mois post-formation est détectée par la Commission

Les AE devront saisir le pavé de commission qui servira à la présentation par l'équipe opérationnelle selon les modalités et exemples suivants :

Présentation dossier / exemple
<p>Objectif de la personne à son intégration. Synthèse du parcours et liens entre les étapes clés. Situation actuelle Motif de la demande Proposition</p> <p>Objectifs poursuivis et actions contractualisées dans le cas d'une demande de prolongation de l'accompagnement au-delà de 6 mois après obtention du qualifiant.</p> <p><i>NB : important d'être précis sur les dates de contrats de travail, heures de travail, dates d'obtention des qualifiants, et éviter les sigles tels que « PER, SEPP... »</i></p>
<p>Exemples de proposition :</p> <p>Proposition de prolonger l'accompagnement post-formation au-delà de 6 mois afin d'atteindre l'objectif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accès à l'emploi durable- Acquérir et maîtriser les techniques de recherches d'emploi- Accéder à un emploi durable dans le domaine du secrétariat- Consolider la dynamique de recherche d'emploi enclenchée avec la prestation ASTRE- Renforcer les compétences pour favoriser l'employabilité- Résoudre les freins sociaux pour consolider son employabilité et ou sécuriser l'accès à l'emploi ou son parcours emploi...(santé prise en charge, aspects budgétaires, famille etc... logement , etc...) <p>Les actions à mettre en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Méthodologie des Entretiens de Recrutement (prestation PLIE) afin de conserver la dynamique de recherche d'emploi enclenchée avec la prestation ASTRE- Action de développement de compétences en comptabilité dans le cadre d'un contrat PEC- Soutien du Relais d'Aide et d'Ecoute Psychologique.....